

Conditions générales de vente El Halima Praud/ Praud International Ltd

Article 1 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les transactions conclues par le biais des pages de vente d'Halima Praud. Est considérée comme «client» toute personne physique ou morale majeure, ayant plus de 18 ans et réalisant auprès de la société d'Halima Praud une commande validée via cette page.

Article 2 : Commande

Toute commande passée implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 3 : Prix

Les prix sont indiqués en euros. Le prix des articles peut être modifié à tout moment. Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande. Les prix indiqués sur les pages de vente sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC), incluant la TVA au taux en vigueur de 20 %. Aucun remboursement n'est possible une fois l'inscription validée.

Article 4 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande, y compris pour les produits en précommande. Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par l'intermédiaire de la société Stripe. Les informations transmises sont chiffrées par un logiciel dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau. Toute garantie quant à la sécurité de ce système est entièrement de la responsabilité de la société Stripe et ne saurait nous être imputée.

Aucun remboursement ne sera possible après acceptation des conditions de ventes. La totalité du contrat est dûe après acceptation de ce dernier.

Article 5 : Services

Programme Legacy & Visibility sur 12 mois :

L'accompagnement comprend 3 rendez-vous collectifs par mois, excepté au mois d'août où il y aura 1 RDV. Les rdvs collectifs et individuels peuvent être fait par des membres de l'équipe ou des personnes extérieures. Il y a 3 RDV individuels dans l'accompagnement, un accès à une plateforme de formation durant l'accompagnement et l'accès à un groupe d'échange sur telegram destiné aux membres de l'accompagnement.

En option un espace privé sur telegram en 1:1 le lundi, mardi pendant 12 mois. Les réponses peuvent être déposés par la mentor dans la semaine.

A noter que la coach ne sera pas disponible durant 3 semaines au mois d'août et 2 semaines durant l'année scolaire (les dates seront précisées ultérieurement).

A noter que si le client est inactif dans le groupe pendant plus de 3 mois, il peut être retiré du groupe telegram.

A noter que les RDV individuels et collectifs peuvent être fait avec la coach ou un membre de son équipe. Ponctuellement, l'espace individuel sur telegram pourra être soutenu par un membre de l'équipe de la coach. La coach n'intervient pas dans le groupe en dehors des lives.

Programme SALES CLUB sur 12 mois :

L'accompagnement comprend 1 RDV collectif par mois, un accès à une plateforme de formation durant l'accompagnement et l'accès à un groupe d'échange sur telegram destiné aux membres de l'accompagnement. La coach n'intervient pas dans le groupe en dehors des lives.

Programme 1:1 sur 6 mois

Ce programme comprend 12 RDV individuels et une disponibilité du lundi au vendredi pendant 6 mois ainsi qu'une plateforme durant la durée de l'accompagnement.

La conférence et les retraites n'incluent pas les déplacements.

Programmes uniquement EN LIGNE dont MONEY MINDSET

Money mindset est un accompagnement en ligne à suivre en autonomie. En option il est possible de prendre un RDV individuel ou d'avoir un espace telegram.

Pour les événements en présentiel : Retraites, Immersions, conférences

Aucun remboursement ne sera possible en cas d'indisponibilité.

Les photos et vidéos prises lors des événements peuvent être utilisées comme support de communication et à des fins commerciales. Les photos, images des participantes peuvent également être utilisées pour faire la promotion de l'événement en cours et des prochains événements.

Article 6 : Confidentialité

Il est expressément convenu que toute information relative aux méthodes, procédures, procédés techniques ou autre ou toute autre information communiquée entre les parties dans le cadre du présent contrat est considérée comme confidentielle par les parties et ne pourra être communiquée à tous tiers, hors les cas rendus strictement nécessaires à apprécier ponctuellement et en concertation.

Éventuellement : Chacune des parties signataires s'engage à n'utiliser les informations confidentielles qu'elle recevra que pour les besoins du présent acte et de ses suites. Les parties soussignées garantissent le respect de ces obligations par leur personnel, leurs mandataires ou toute autre personne dont elles sont responsables.

6.1 La coach est en droit d'utiliser des copies des échanges de messages faits entre elle et la cliente comme témoignage client sans noter le nom du client.

Article 7 : les devoirs du coach vis à vis du client

7.1 La coach s'autorise en conscience à exercer cette fonction à partir de ses formations et de son expérience.

7.2 La coach s'astreint au secret professionnel et s'engage à ne transmettre à des tiers, quels qu'ils soient et sous aucun prétexte, les informations portées à sa connaissance lors des séances de travail.

7.3 La coach s'engage à agir avec professionnalisme et à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour permettre l'atteinte des objectifs de ce contrat. Sous réserve des dispositions propres au secret professionnel et à la déontologie, ces moyens peuvent inclure en tant que de besoin le recours à un confrère ou à une consœur, sans qu'un tel recours puisse changer les modalités du présent contrat.

7.4 En cas de report du rendez-vous, la coach en informe le client au minimum quarante-huit heures à l'avance. A défaut, le choix d'une date d'une nouvelle séance est choisie d'un commun accord entre les parties et sera assurée gratuitement par la coach.

7.5 En cas d'arrêt maladie, la coach pourra être remplacée par la personne de son choix, elle devra prévenir le client en cas de remplacement et d'arrêt.

7.6 En cas de non-respect des engagements financiers et moraux, la coach pourra mettre un terme au contrat.

Article 8 : Les devoirs du client vis à vis de la coach

8.1 Le client est responsable de son engagement personnel dans cette démarche ainsi que de sa disponibilité pour sa mise en œuvre.

8.2 Le coaching étant un processus de développement personnel et professionnel, le

client a de fait la responsabilité des décisions prises et de ses résultats. En aucun cas, la coach ne peut être tenu pour responsable des décisions ou non-décisions du client.

8.3 Le client prend l'engagement d'être ponctuel aux rendez-vous pris avec la coach. En cas de retard qui lui est imputable et qui est inférieur à trente minutes, la séance de travail en est d'autant écourtée. En cas de retard qui lui est imputable et qui est supérieur à trente minutes, elle est annulée sans possibilité de report. Dans tous les cas, la facturation aura lieu comme si la séance avait été réalisée.

8.4 En cas de report du rendez-vous, le client en informe la coach au minimum quarante huit heures à l'avance.

8.5 Le client peut solliciter la coach en message privé sur telegram uniquement si l'option a été prise, le lundi, mardi et vendredi. Le délais de réponse est fixé à 48H.

Il ne doit pas solliciter la coach plus de 10 minutes par jour par vocaux ou messages écrits. Le client est responsable de ses moyens de connexion pour pouvoir participer aux rendez-vous.

Article 9 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Nous déclarons l'ensemble de nos fichiers à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles et consentez à ce que nous collections et utilisions ces données. En saisissant votre adresse email sur l'un des sites de notre réseau, vous recevrez des emails contenant des informations et/ou des offres promotionnelles concernant des produits édités par la société Halima Praud. Vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin de nos emails.

Article 10 : Données personnelles

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Services et leur réalisation et délivrance, confiées au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de services.

Article 11 : Sécurité et confidentialité

Le Prestataire met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

Article 12 - Propriété intellectuelle

Le contenu des plateformes qui est hébergé sur système IO est la propriété exclusive de la coach et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Article 13 - Obligations de moyens

Le Coach/Mentor s'engage à mettre en œuvre tous les moyens humains, pédagogiques et professionnels nécessaires à l'accompagnement du Client, dans le respect de ses compétences, de son éthique et des bonnes pratiques du métier. Il est expressément rappelé que le Coach/Mentor est tenu à une obligation de moyens et non de résultat.

Les résultats obtenus dépendent notamment de l'implication personnelle du Client, de sa

capacité à appliquer les outils et enseignements transmis, de son contexte personnel et professionnel, ainsi que de facteurs extérieurs indépendants de la volonté du Coach/Mentor. En conséquence, aucun résultat spécifique ne peut être garanti.

Article 14 - Engagement financiers

Toute souscription à un accompagnement, programme, formation ou prestation proposée par le Coach/Mentor constitue un engagement ferme et définitif.

Le montant total de la prestation est dû dans son intégralité dès la signature du contrat ou la validation de l'inscription, y compris en cas de paiement échelonné. Le Client reconnaît que l'échelonnement du paiement constitue une facilité accordée et ne remet pas en cause l'exigibilité de la totalité des sommes dues. Aucun remboursement, total ou partiel, ne pourra être exigé en cas d'abandon, d'absence, de non-implication ou de décision unilatérale du Client d'interrompre l'accompagnement. Le Client reconnaît et accepte expressément que tout engagement financier comporte par nature un risque, notamment dans le cadre d'un accompagnement de coaching, de mentorat ou de développement personnel et/ou professionnel. Le Client déclare s'engager en toute connaissance de cause, après avoir évalué sa situation personnelle, professionnelle et financière, et assume pleinement la responsabilité de son investissement. Le Coach/Mentor ne pourra en aucun cas être tenu responsable des conséquences financières, personnelles ou professionnelles résultant des décisions, actions ou non-actions du Client à l'issue ou pendant l'accompagnement.

Article 15 - Diffamation

Toute tentative publique et privée de diffamation qui serait susceptible de nuire à l'entreprise est strictement interdite et pourrait engager des poursuites.

Article 16 - Litiges

Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Tous les litiges auxquels les opérations d'abonnements et d'exécutions conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre la coach ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Coordonnées

Praud Halima

Siret 523 517 530 00037

Vous pouvez nous poser toute question au sujet des Conditions d'utilisation par courriel à cette adresse : Courriel : praudhalima@gmail.com

Fait à Bordeaux le 1er Janvier 2024

Avenant Fait à Bordeaux le 15 Mars 2026 :

A partir d'août 2026 La facturation est susceptible d'être faite à partir de la nouvelle entreprise d'Halima Praud :

Praud International Ltd Société immatriculée à l'Île Maurice

Company Number : C232649

Chez Smartraveller Ltd, Morcellement Swan, Pereybère, Île Maurice